

Le gros producteur rachète les droits de Knock : fin de spectacle pour le Théâtre populaire nantais

Parce que le gros producteur Jean-Marc Dumontet a acheté en exclusivité les droits de Knock, de Jules Romain, le Théâtre populaire nantais ne pourra plus continuer à jouer la pièce en 2024, comme il l'espérait.



Régis Flores, à droite, au festival d'Avignon, où il va présenter Knock, en compagnie de Mehdi Lecourt, un des quatre autres comédiens de la pièce. | DR

Ouest-France Véronique ESCOLANO.

Publié le 07/07/2023 à 07h32

Je contribue

Ce vendredi soir 7 juillet, [Régis Flores et sa compagnie du Théâtre populaire nantais](#) seront sur les planches de la Luna, à Avignon, avec *Knock ou le triomphe de la médecine*. Et il remettra le couvert tous les jours, sauf le dimanche, jusqu'au 29 juillet. [Le festival d'Avignon](#), un investissement et une démarche en vue de faire connaître leur spectacle et le vendre. Vain pourtant, car leur pièce est condamnée à ne plus exister après le 31 décembre 2023. « **On la présente à Avignon pour le panache** », lâche Régis Flores, metteur en scène et comédien.

En effet, en février, au moment où, via la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, le metteur en scène nantais a voulu prolonger les droits d'exploitation de la pièce qu'il avait depuis

2020 et pour trois ans, il a appris que Jean-Marc Dumontet, gros producteur propriétaire de six théâtres parisiens, avait acheté les droits exclusifs de *Knock* aux ayants droit en jusqu'en 2026. Régis Flores a écrit au producteur, demandant une dérogation pour exploiter la pièce dans les Pays de la Loire et en Bretagne.

Jean-Marc Dumontet ne lui a pas répondu en direct. Pas plus qu'il n'a répondu à notre mail. Mais la fin de non-recevoir lui est venue via la direction déléguée du théâtre Antoine : « **Je suis surpris que vous n'ayez pas été mis au courant que les droits avaient été pris en exclusivité par JMD Production. Nous sommes actuellement en préparation d'une exploitation parisienne d'envergure que nous espérons prochaine. Aussi, une autre exploitation simultanée, voire en amont, deviendrait contre-productive pour nous et risquerait de nuire à la commercialisation de la tournée, notamment dans les régions Pays de la Loire, Bretagne et Paca... La production ne pourra donc accéder à votre demande.** »

Régis Flores en a pris son parti. Il ne peut lutter : « **L'ayant droit fait ce qu'il veut, tout est légal** ⁽¹⁾. » Mais la réponse et la méthode le gratouillent sérieusement. « **Nous, petite compagnie, concurrents ? C'est un peu comme si Édouard Leclerc interdisait à l'épicier du coin de vendre du coca parce que ça lui fait de l'ombre ! Ou alors, plaisante-t-il, il a tellement entendu dire que notre pièce est extraordinaire qu'il craint qu'elle ne concurrence la sienne.** »

Un trou de 30 000 €

Régis Flores reste fier, mais il craint entre autres des conséquences financières dramatiques pour la compagnie. D'autant que la pièce est née dans des conditions particulières. Imaginée durant le Covid, elle a souffert du confinement, créée dans le contexte des fermetures, du couvre-feu, au Théâtre de la rue de Belleville, où est basée la compagnie. « **Nous l'avons jouée coûte que coûte, parfois devant dix spectateurs quand des classes ou groupes entiers annulaient, insiste Régis Flores. Mais nous n'avons jamais faibli en nous disant que cette pièce pouvait être d'utilité publique.** »

Puis se sont ajoutées, à la réouverture normale du théâtre, les augmentations de charges liées à la hausse du coût de l'énergie. « **Entre le budget de création et l'exploitation, nous avons investi 65 000 € et le total des recettes s'élève à 38 000 € à ce jour. La mise en route d'une nouvelle création est impossible. La poursuite de ce spectacle est donc pour nous essentielle** », a expliqué en vain, Régis Flores à JMD productions. Le Nantais misait sur Avignon et un coût supplémentaire de 30 000 € (entre location de la salle, logement, déplacement...) pour donner une nouvelle vie à la pièce durant la saison 2024-2025.

Sa petite satisfaction : « **Se dire qu'on sera peut-être la seule compagnie à jouer la pièce le 14 décembre 2023, soit cent ans après sa première avec Louis Jouvet, dans sa mise en scène et le rôle de Knock, à la Comédie des Champs-Élysées.** » Que la troupe communale

des Tréteaux errants de Luc-sur-Orbieu, qui vient de la monter en juin, en profite aussi. Car concurrente évidente à la future création de JMD, elle non plus ne pourra plus la proposer !

(1) Une œuvre tombe dans le domaine public soixante-dix ans après la mort de l'auteur. Pour Jules Romain, mort en 1972, ce sera donc en 2042. À cette date, chacun pourra librement exploiter cette œuvre sans demander d'autorisation. D'ici là, le droit à disposer de l'œuvre est dans les mains des ayants droit, la famille en général, et la gestion des droits d'auteur est assurée par des organismes parmi lesquels la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.